École MLF de Nantong

Projet d'école triennal 2025-2028

« Dans notre école du réseau de la mission laïque française, comment assurer à tous les enfants un complément de scolarité français de qualité et garantir leur réussite, leur épanouissement en profitant pleinement du contexte géographique, social et culturel qu'offre ce système d'école hybride ? »



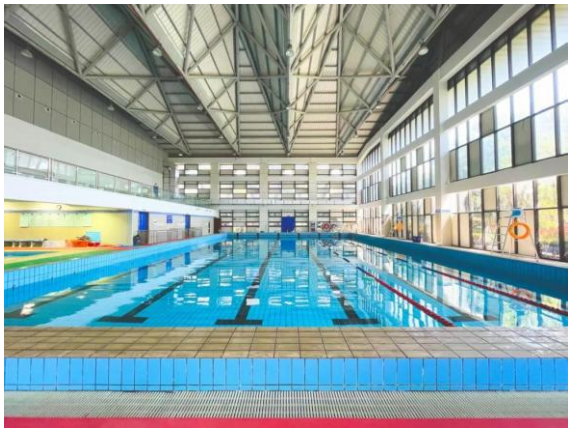
Ecole MLF de Nantong

N° 46 Hongxing East Road, NETDA, Nantong, Jiangsu CHINA 226015

Courriel : direction.nantong@mlfmonde.org

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Extrait de l'Article L 401-1 du code de l'éducation





Sommaire

1. Présentation de l'établissement et de ses acteurs 5

1.1. Présentation historique et géographique 5

1.1.1. Date de création 5

1.1.2. L'école 5

1.1.3. Une école d'entreprise du réseau de la Mission laïque française 6

1.2. Historique des effectifs 6

1.3. Caractéristiques des élèves 7

1.4. Les rythmes scolaires 7

1.5. L'organisation pédagogique 7

1.5.1. Classes maternelle et élémentaire 8

1.5.2. Classe secondaire 9

1.6. Aide aux élèves en difficultés 9

1.7. La communication 9

1.7.1. Communication avec les parents 9

1.7.2. Entre enseignants 10

1.7.3. Avec l'entreprise 10

1.7.4. Avec l'école partenaire 10

1.7.5. Avec la Mission laïque française 10

1.7.6. Avec les autres institutions françaises 11

2. Objectifs, diagnostics et problématique 12

2.1. Les objectifs prioritaires des autorités et des partenaires 12

2.1.1. L'Éducation nationale 12

2.1.2. La Mission laïque française 12
2.1.3. L'entreprise 12
2.2. Diagnostic 13
2.3. Problématique 15
3. Axes et actions du projet d'école 2025-2028 15
3.1. Axe n°1 : Développer les compétences en anglais, en français et en chinois de tous les élèves en valorisant le double cursus 15
3.2. Axe 2 : Permettre aux élèves de participer activement dans une école citoyenne et écoresponsable 15
3.3. Axe 3 : Participer au rayonnement de l'établissement et développer son ouverture culturelle sur le pays d'accueil 16
4. Axes de travail détaillés 17
4.1. Axe 1 : Développer les compétences en anglais, en français et en chinois de tous les élèves en valorisant le double cursus 17
4.1.1. Langue et culture françaises 17
4.1.2. Langue et culture anglaises 19
4.1.3. Langue et culture chinoises 20
4.2. Axe 2 : Permettre aux élèves de participer activement dans une école citoyenne et écoresponsable 21
4.3. Axe 3 : Participer au rayonnement de l'établissement et développer son ouverture culturelle sur le pays d'accueil 22

1. Présentation de l'établissement et de ses acteurs

1.1. Présentation historique et géographique

1.1.1. Date de création

L'école a été créée en août 2025 par la Mission laïque française pour l'entreprise TotalEnergies. La Mission Laïque Française scolarise ainsi les enfants des expatriés qui travaillent sur le chantier naval de construction à Nantong dans la province du Jiangsu, en Chine. Les familles des salariés de l'entreprise n'ont pas de frais de scolarité à acquitter.

1.1.2. L'école

L'école française MLF de Nantong est hébergée par l'école partenaire : la Nantong Stalford International School (NTSIS) avec laquelle elle partage des curricula. Elle scolarise les enfants des expatriés de l'entreprise TotalEnergies et d'autres enfants français (sous réserve d'accord avec TotalEnergies).

Les élèves intègrent une scolarité hybride. Ils sont inscrits à NTSIS et suivent la plupart des matières enseignées par des professeurs anglophones à l'exception des mathématiques, de l'histoire-géographie (ou Questionner le Monde) et du français. En primaire, afin de valider le cursus français, ces trois matières sont enseignées directement par des professeurs titulaires expérimentés de l'Éducation nationale.

Au secondaire, les élèves sont inscrits au CNED formule scolarité complémentaire internationale. Les mathématiques, l'histoire-géographie-éducation morale et civique et le français sont également enseignés en langue française par un professeur certifié de l'Éducation nationale. En 3ème, les élèves sont également inscrits en sciences physique, chimie, SVT et technologie en cours à la carte, afin de préparer l'examen du DNB.

Des bulletins scolaires sont édités tous les trimestres.

Les élèves disposent donc d'un enseignement international tout en conservant l'apprentissage des fondamentaux en français. La scolarité des élèves est officiellement validée par le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'ambassade de France à Pékin.

1.1.3. Une école d'entreprise du réseau de la Mission laïque française

Acteur de l'enseignement français à l'étranger, partenaire et opérateur pour l'État et les entreprises, la Mission laïque française (MLF) fête en 2025 ses 123 ans au service de l'éducation. Association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, la MLF est à la tête d'un réseau d'une centaine d'établissements d'enseignement français à l'étranger (dont 12 écoles d'entreprise) scolarisant 61 000 élèves dans 37 pays. Par ailleurs, elle agit en tant qu'opérateur de l'Etat et/ou d'entreprises dans le cadre d'actions de coopération éducative. La MLF et l'entreprise TotalEnergies sont liées par convention : forte de son expérience, la MLF prend en charge l'ingénierie pédagogique de l'école et assure le suivi du fonctionnement de l'établissement en liaison étroite avec le directeur de l'école. La Mission laïque française vérifie aussi la conformité des enseignements, la qualité du projet d'école et garantit un encadrement de qualité comme en témoignent les taux de réussite dans le réseau mondial.

1.2. Historique des effectifs

L'école a vu le jour en août 2025 afin de répondre aux besoins des familles de l'entreprise.

Année scolaire	Niveaux de scolarisation	Niveaux ouverts	Nombre d'élèves	Enseignants titulaires MLF	Remarques
2025-2026	De la PS au collège	8	18	3	D'autres élèves sont attendus dans le courant de l'année scolaire.
2026-2027	De la PS à la 2nde	12	28	3	

1.3. Caractéristiques des élèves

Les élèves sont les enfants des familles expatriés de nationalité française ou tiers. Certains enfants ne sont pas francophones. À la demande de ces familles des cours de Français Langue Étrangère peuvent être mis en place. Plusieurs élèves sont issus de famille mixte.

1.4. Les rythmes scolaires

Les horaires quotidiens ainsi que les périodes de vacances sont ceux définis par l'école partenaire NTSIS.
Des journées de congés supplémentaires ont été ajoutées par l'école française afin de répondre au plus près des recommandations officielles du Ministère de l'Éducation nationale.

Les heures d'enseignement français sont prises au curriculum international en concertation avec l'équipe pédagogique.
L'école fonctionne sur 10 demi-journées le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi.

Les activités périscolaires facultatives sont proposées dans l'emploi du temps de l'école.

1.5. L'organisation pédagogique

Pour tous les élèves, un suivi individualisé défini dans le cadre national du socle commun de connaissances, de compétences, et de culture est mis en œuvre. Les connaissances et les compétences et la culture à acquérir dans le cadre du socle commun relèvent de cinq domaines de formation :
Domaine 1 - les langages pour penser et communiquer
Domaine 2 - les méthodes et outils pour apprendre
Domaine 3 - la formation de la personne et du citoyen
Domaine 4 - les systèmes naturels et les systèmes techniques
Domaine 5 - les représentations du monde et de l'activité humaine

Organisation pédagogique et répartition pour l'année scolaire 2025-2026	
Maternelle	Une classe de PS/MS Une classe de GS
Élémentaire	Une classe de CP/CE1 Une classe de CE2/CM1
Collège	Une classe de cinquième

Organisation pédagogique et répartition pour l'année scolaire 2026-2027	
Maternelle	Une classe de MS/GS
Élémentaire	Une classe de CP/CE1/CE2 Une classe de CE2/CM1/CM2
Collège	Une classe de sixième Une classe de cinquième/quatrième Une classe de troisième
Lycée	Une classe de seconde

1.5.1. Classes maternelle et élémentaire

Un enseignement direct conforme à la réglementation française est dispensé par deux enseignants titulaires de l'Éducation nationale. Les décisions de passage de classe sont prises en fin d'année et valables de plein droit lors du retour en France.

Un bulletin trimestriel est édité pour le primaire.

1.5.2. Classe secondaire

L'enseignement s'appuie sur les supports CNED. L'enseignant, titulaire de l'Éducation nationale, les explique et les complète. Il gère également toutes les communications avec le CNED :

- Respect de la progression CNED
- Envoi des copies à corriger
- Signalement immédiat en cas de difficulté lors des apprentissages.

Un bulletin trimestriel est édité et reprend les évaluations CNED ainsi que les évaluations réalisées en classe. Le CNED émet également un bulletin à chaque fin d'année scolaire.

1.6. Aide aux élèves en difficultés

Lorsque des difficultés sont repérées dans une ou plusieurs compétences du socle, la remédiation peut prendre la forme d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Éducative) proposé par l'équipe éducative. Le PPRE clarifie le diagnostic et l'aide apportée à l'élève en classe et à la maison. Il fixe un échéancier pour évaluer l'efficacité de la stratégie mise en place pour amener l'élève à la réussite. Les faibles effectifs actuels permettent par ailleurs une totale individualisation des apprentissages.

1.7. La communication

1.7.1. Communication avec les parents

- ➢ Les conseils d'école ordinaires sont organisés de manière réglementaire et les représentants des parents y contribuent activement.
- ➢ Des rencontres individuelles parents-professeurs ont lieu une fois par trimestre ou plus, au besoin. Des entretiens individuels sont également possibles à tout moment sur demande.
- ➢ Les informations importantes sont communiquées par courriel à tous les parents via l'adresse professionnelle de direction.
- ➢ Chaque élève de primaire possède un cahier de texte ou agenda facilitant la communication entre la classe et les familles.

➢ Le site de l'école est alimenté par les articles des enfants et permet aux parents de visualiser les réussites des élèves. Les parents sont incités à commenter les articles afin de valoriser le travail.

1.7.2. Entre enseignants

Un bilan est effectué régulièrement et au minimum une fois par mois (conseil des maitres). Les enseignants sont en poste sur différents cycles, les conseils de maitres sont également des conseils de cycle. Des réunions sont organisées, selon les besoins, par le directeur.

1.7.3. Avec l'entreprise

Le directeur est l'interlocuteur de l'entreprise. Les échanges sont réguliers et se déroulent par tous les canaux possibles en fonction des événements : Wechat, courriels, rencontres. La relation avec l'entreprise est la pierre angulaire du projet de l'école STEM. L'entreprise finance l'école et met tout en œuvre pour garantir la sécurité des collaborateurs (assistance médicale d'urgence). Le représentant de l'entreprise participe à tous les conseils d'école et conseille l'école sur la mise en forme du site internet.

1.7.4. Avec l'école partenaire

Les réunions sont organisées à la demande des directeurs en fonction des besoins et entre les équipes pédagogiques.

1.7.5. Avec la Mission laïque française

Les échanges sont réguliers et fréquents avec le siège de Paris et en particulier avec le responsable du département des écoles d'entreprise. Une fois par mois, les différents directeurs des écoles d'entreprise se réunissent également en visioconférence et échangent sur différents aspects. Le chargé de mission écoles d'entreprise anime ces réunions mensuelles. Un séminaire est organisé chaque année, il permet des échanges pédagogiques et initie de nombreux projets communs. La consultation régulière du site de la MLF est une source d'informations précieuses sur la vie de l'association et des réalisations des différentes écoles du réseau.

1.7.6. Avec les autres institutions françaises

Consulat général de France à Shanghai

Le directeur a pris contact avec le service culturel français du consulat général de France à Shanghai. Une concertation s'est déroulé le 4 septembre en présence de M Benjamin Demière (attaché de coopération universitaire du consulat général de France à Shanghai), de la tête de réseau de la MLF, des représentants de l'entreprise et du directeur de l'école. Cette concertation devrait permettre d'intégrer l'école dans les activités culturelles proposées par le consulat.

Lycée français de Shanghai

Pour la préparation et le passage des examens du DNB et ASSR.

Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Pékin

Pour la reconnaissance du cursus et pour l'obtention des attestations de niveau pour les élèves quittant l'école.

2. Objectifs, diagnostics et problématique

2.1. Les objectifs prioritaires des autorités et des partenaires

Le projet d'école est construit dans le respect des directives de l'Éducation nationale. Il ambitionne de faire vivre la devise de la Mission laïque française :

« Deux cultures, trois langues »

2.1.1. L'Éducation nationale

- Consolider les savoirs fondamentaux en s'appuyant sur les programmes nationaux et le socle commun.
- La maîtrise de la langue française, des principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.
- Renforcer la pratique des langues vivantes.
- Maîtriser et faire un usage responsable des technologies de l'information et de la communication.
- Développer la culture humaniste pour contribuer à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité.
- Maîtriser, comme individu et comme citoyen, les règles élémentaires de la vie en société.
- Développer l'autonomie et l'initiative pour donner à chaque élève les moyens de réussir sa scolarité et son orientation, de s'adapter aux évolutions de sa vie personnelle, sociale et professionnelle.
- Développer les ressources et accélérer la diffusion des usages numériques.
- Favoriser l'enseignement des langues et le dialogue interculturel.

2.1.2. La Mission laïque française

- Ouvrir l'école sur l'environnement culturel local.
- Former des élèves citoyens et éco-citoyens.
- Renforcer et valoriser l'enseignement des langues.

2.1.3. L'entreprise

- Disposer d'une structure scolaire qui assure la qualité et la réussite de l'école pour la satisfaction des familles expatriées.

- Faciliter la poursuite des études des élèves dans le système scolaire français ou international.
- Former des citoyens responsables et de futurs dirigeants.

2.2. Diagnostic

	Les points forts	Les points faibles
Les locaux	Le partenariat avec la NTSIS permet de bénéficier : • Une salle de classe par enseignant. • Terrain de football. • Piste d'athlétisme. • Piscine. • Gymnase couvert avec terrains de basket et de badminton.	Présence de caméras dans les salles de classe. Absence de nettoyage régulier.
Les rythmes scolaires	Adaptation du rythme de l'école française pour les congés et la durée de la journée de classe.	Le calendrier et les horaires sont ceux de l'école hôte. Le rythme est intense et les semaines très chargées. Certaines périodes sont très longues et les vacances souvent inférieures à 2 semaines.

Le matériel	Les salles sont toutes équipées de tableau et d'écran connecté. Un bureau et des étagères sont fournis par l'école hôte.	Connexion avec VPN obligatoire pour accéder à certaines vidéos proposées par le CNED. Le professeur doit utiliser son propre matériel (son ordinateur personnel). L'utilisation d'un VPN sur l'écran interactif de l'école est interdite.
Les effectifs	Classe à plusieurs niveaux à faible effectif : l'individualisation des apprentissages est facilitée.	
Le mode de scolarisation	Enseignement direct en primaire Enseignement avec le CNED au collège. Système hybride : intégration des élèves dans des classes internationales permettant un apprentissage de l'anglais dès la petite section. Mise en place de cours d'ESL. Apprentissage d'une deuxième langue : chinois dès la petite section.	Beaucoup d'élèves sinophones dans la section internationale qui limitent l'apprentissage intensif de l'anglais.
L'encadrement	Personnel recruté par la MLF et titulaire de l'Éducation nationale.	

L'enseignement des langues vivantes	Anglais, chinois et français sont enseignés par des locuteurs natifs.	La certification Cambridge n'est pas encore proposée avant le secondaire. La certification HSK en chinois n'est pas assurée.

2.3. Problématique

« Dans notre école du réseau de la Mission laïque française, comment assurer à tous les enfants un complément de scolarité français de qualité et garantir leur réussite, leur épanouissement en profitant pleinement du contexte géographique, social et culturel qu'offre ce système d'école hybride ? »

Afin de répondre à cette problématique, le projet d'école se fixe trois axes de travail. Toutes les compétences et connaissances du socle seront mobilisées. Certaines actions priorisent certains domaines. Les tableaux ci-après détailleront en partie les objectifs puis les actions menées visant à l'acquisition des compétences et connaissances du socle commun

3. Axes et actions du projet d'école 2025-2028

3.1. Axe n°1 : Développer les compétences en anglais, en français et en chinois de tous les élèves en valorisant le double cursus

- Stimuler la lecture, et la compréhension du fonctionnement de la langue française.
- Ecrire en français.
- Apprentissage de l'anglais.
- Apprentissage du chinois.

3.2. Axe 2 : Permettre aux élèves de participer activement dans une école citoyenne et écoresponsable

- Participation des élèves à la cohésion et à la vie de l'école.

❖ S'appuyer sur les programmes officiels de l'Education Nationale :

- ➢ L'éducation au développement durable et à la transition écologique dans tous les cycles d'apprentissage.
- ➢ Prendre appui sur les différents référentiels et les attendus de fin de cycle.
- ➢ https://eduscol.education.fr/3921/l-education-au-developpement-durable-dans-le-cadre-des-enseignements

❖ S'appuyer sur les ODD (Objectifs de Développement Durable) afin de mener différentes actions.

3.3. Axe 3 : Participer au rayonnement de l'établissement et développer son ouverture culturelle sur le pays d'accueil

- Installer et faire rayonner l'école STEM au sein de la NTSIS et de la communauté francophone.
- Permettre aux enfants de bénéficier d'une ouverture culturelle sur le pays d'accueil.

4. Axes de travail détaillés

4.1. Axe 1 : Développer les compétences en anglais, en français et en chinois de tous les élèves en valorisant le double cursus

4.1.1. Langue et culture françaises

Développer les compétences en français		
Objectifs	Actions	Evaluation/ échéancier
Ecrire en français.	Donner de la résonnance et de la valeur aux écrits. Rédaction d'articles. Créer une bande dessinée. Écrire un livre animé.	Création du nom de domaine du site de l'école le 02/09/2025. Mise en forme du site en septembre et octobre 2025. Alimentation régulière du site par des articles d'élèves.
S'exprimer clairement, savoir donner une explication en français.	Favoriser les récitations expressives. Inciter à la réalisation de vidéos descriptives de la culture chinoise ou de l'école partenaire. Organisation d'élection de délégués de classe. Réciter une saynète de théâtre.	Vidéos attendues sur le site de l'école. Participer à une classe culturelle numérique : Le tour du monde en 80 clics, La géométrie dans le monde qui nous entoure et Ma ville en mouvement. Organiser et participer à des spectacles.

Renforcer l'orthographe et l'analyse grammaticale.	Mise en place de dictées littéraires régulières.	Affichage en classe. Rituels orthographiques.
Favoriser la lecture.	Aménagement d'un espace librairie avec mise en valeur des livres présents à l'école. Enrichir le fond d'ouvrage.	Inciter tous les élèves à emprunter des livres. Rallye lecture Fiche de lecture Abonnement à des revues.
Favoriser l'appropriation des mots et le travail sur la langue française.	Participer à un concours sur la langue française.	Concours « dis-moi dix mots ». Spectacles.
Valoriser la diversité linguistique et culturelle.	Mise en place de la semaine de la francophonie au sein de l'école.	Au cours de l'année scolaire. Mars 2027.
Encourager la pratique des langues vivantes.	Atelier d'écriture créative bilingue ou trilingue.	
Développer la conscience phonologique.	Présentation de chants et/ou poèmes dans plusieurs langues.	

4.1.2. Langue et culture anglaises

Développer les compétences en anglais		
Objectifs	Actions	Echéancier
Certifier un niveau de langue en anglais	Mise en place, avec la NTSIS, des certifications Cambridge ESOL qui attestent du niveau des élèves en langue anglaise.	L'enseignement de l'anglais est pris en charge par l'école internationale partenaire qui met à disposition de nos élèves des enseignants natifs. Dans la mesure du possible, les élèves participeront aux projets pédagogiques et aux sorties organisés par leurs classes.
Développer l'interculturalité anglais-français	Propositions d'activités communes aux 2 écoles dans la mesure du possible.	

4.1.3. Langue et culture chinoises

Développer les compétences en chinois		
Objectifs	Actions	Echéancier
Apprendre le chinois	Professeure chinoise de Stalford. Exposition à la langue chinoise en primaire à raison de 2h30 hebdomadaires. Mise en place de groupes de niveau et de cours adaptés aux non sinophones d'une part, aux élèves sinophones d'autre part.	
Obtenir une certification en langue chinoise	Mise en place des certifications HSK.	
Découvrir la culture chinoise	Participation à la célébration de fêtes traditionnelles chinoises (Mid-Autumn, Nouvel an chinois…). Dans la mesure du possible, réinvestissement des acquis en chinois lors de sorties et de visites scolaires, mais également dans le cadre d'échanges sportifs ou culturels avec des écoles locales.	

4.2. Axe 2 : Permettre aux élèves de participer activement dans une école citoyenne et écoresponsable

Permettre aux élèves de participer activement dans une école citoyenne et écoresponsable		
Objectifs	Actions	Evaluation ou échéancier
Participer aux instances de la démocratie scolaire de son établissement.	Organiser les élections des délégués de classe. Participer aux conseils des délégués de classe.	Début de l'année. Tout au long de l'année.
Prendre part à des actions éducatives nationales.	Participer à des concours qui luttent contre les discriminations.	Concours Égalité filles-garçons (contre le sexisme). Cadre ODD et EDD. Concours Nous autres (contre le racisme).
Connecter les apprentissages avec des événements mondiaux.	Afin de donner du sens aux travaux d'écriture, l'enseignant prendra appui sur différentes journées mondiales.	Evénements possibles : Journée mondiale du handicap, Journée contre le travail des enfants, Téléthon, Les enfants de Madaifu...

Développer une conscience écologique (cadre ODD et EDD).	Agir concrètement.	Tri des déchets, limiter le gaspillage à la cantine (demander une quantité raisonnable), extinction des lumières etc.

4.3. Axe 3 : Participer au rayonnement de l'établissement et développer son ouverture culturelle sur le pays d'accueil

Participer au rayonnement de l'établissement et développer son ouverture culturelle sur le pays d'accueil		
Objectifs	Actions	Evaluation/ échéancier
Faire rayonner l'école.	Organisation de projets communs avec les partenaires présents (école, consulat). Réalisation du site internet de l'école. Invitation d'intervenants extérieurs dans le domaine du sport, de la culture et des arts…	La grande lessive, les 1000 chercheurs, le mois de la francophonie etc.
Encourager les élèves à participer aux activités de l'école partenaire. S'ouvrir au pays d'accueil.	Organisation de sorties scolaires orientées vers la découverte du pays et la sensibilisation aux réalités locales.	